



Projet Procès-Verbal Réunion du CA de l'Aca tenue à Montreuil le 24 novembre 2021

Présents :

Mmes J.Riondé, C.Derosch, V.Simon, S.Guittaud, A.André, C.Just  
Ms.A.Chatton, S.Chazel

Absents : C.Valette, JP Larrieu, JM Grimal, R. Sapone, C.Quet

Procurations : C. Valette à C. Just ; JP Larrieu et JM Grimal à S. Chazel ; R.Sapone à V.Simon

Secrétaire de séance : M.N. Just

Stéphane Chazel souhaite la bienvenue aux participants et introduit Mme Emilie Morichon, nouvelle directrice de la SHF qui va présenter les changements prévus pour 2022 et les années suivantes. EM revient sur l'historique de la SHF, à l'origine « militaire ». Guillaume de Thoré en a été le 1<sup>er</sup> directeur civil et Emilie est la première femme... on mesure ainsi le chemin parcouru en 153 ans. L'année charnière pour la SHF a été 2011, année du désengagement de l'état et le nouveau statut de « Maison-Mère » accordé à la SHF et autres MM.

Pour mémoire les Maisons Mères sont

France Galop (qui gère les courses au galop et est OS pour le PS et l'AQPS),

Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (courses au trot et OS pour le trotteur)

La SFET (races de territoire)

La SHF (élevage races de sport)

La FFE (sports équestres)

Les missions de la SHF concernent donc l'élevage des équidés de sport (et de loisirs) de 0 à 6 ans qui sont des animaux de rente et donc des produits agricoles. Ses « clients » sont donc des éleveurs.

**En 2018, le Règlement Zootechnique Européen est mis en place et impose à la filière de remettre les Organismes de Sélection (anciennement ANR) au centre de la structuration.**

Les OS doivent être agréés. L'agrément est accordé pour 5 ans. L'Aca est agréée jusqu'au 01/04/2023.

Ces OS ont la possibilité de déléguer par convention certaines de leurs missions.

- La gestion du livre généalogique est confiée à l'IFCE
- Le contrôle de performances des 0-6 ans est confié à la SHF qui n'a pas encore cet agrément tout en assumant les missions. La SHF sera agréée CP fin 2021. Cet agrément impliquera une modification des statuts de la SHF. (le contrôle de performances des 7 ans et + est confiée à la FFE qui est agréée pour le CP)



En novembre, Michel GUIOT, Président de la SHF depuis 2020, a organisé un séminaire du COMEX SHF en lui donnant pour mission de définir les futures orientations de la MM.

Les axes de réflexion étaient :

- **Le périmètre de la SHF** qui actuellement ne réunit que 16 stud-books dont 12 de poneys (au sein de l'ANPPCF). Il y a donc des SB « orphelins » de MM. Un objectif est donc d'intégrer à la SHF tous les OS qui ne sont pas du ressort de la SFET (même si leur orientation est plus loisirs que sport)
- **La professionnalisation** : l'objectif est de donner aux éleveurs les moyens de vivre correctement de leur métier. Cela n'implique pas l'abandon pur et simple des amateurs qui continueraient à être pris en compte mais avec d'autres formes d'aides
- **La transversalité** : tous les OS devront être pris en compte de la même manière au sein de la MM

Différentes pistes de travail ont été évoquées par le COMEX. Elles devront être validées par le CA de la SHF (10/01/2022) et entraîneront obligatoirement une réforme de ses statuts.

Ces changements prendront du temps et le SHF devra donner des signes des changements en cours.

Michel Guiot met l'accent sur la synergie qui doit animer l'ensemble de la filière et en particulier sur les sujets aussi transversaux que le bien-être animal.

Stéphane Chazel remercie Emile Morichon ainsi que Jacqueline Rionde pour son implication au sein des instances de la SHF.

### **Catalogue des Etalons d'Endurance**

Virginie Simon s'exprime sur le catalogue Top Etalons Endurance 2022. Tout d'abord elle regrette que l'Aca ne publie qu'un catalogue pour les étalons d'Endurance (quelle que soit leur race). **Elle souligne également à quel point, sans les indices de performances et génétiques, la sélection n'est qu'approximative.**

Elle développe différents changements dans le mode de sélection des étalons du catalogue 2023 proposés par le groupe de travail réuni le 13.

La sélection des jeunes étalons (de 1 à 6 ans) se fera sur de nouveaux critères :

- Les points PACE de la mère génétique
- Le label du père qui devra obligatoirement remplir les conditions pour être « Elite » ou « Confirmé sur descendance » au catalogue Aca



- Pour les 2 et 3 ans **la sélection** pour la Finale des concours d'Élevage Endurance sera une obligation et une note minimum sera déterminée
- La présence au catalogue ne sera réexaminée et éventuellement remise en cause qu'à la fin de l'année des 6 ans
- La sélection des étalons d'âge sera faite sur les mêmes critères qu'actuellement

Christèle Derosch déplore une sélection « par l'argent », certains éleveurs n'ayant pas, selon elle, les moyens de payer la valorisation de leurs jeunes étalons, il est donc injuste de baser la sélection sur les résultats « sportifs » y compris sur le circuit SHF.

*Il est décidé de lancer un sondage parmi les adhérents pour recueillir leur avis sur la nécessité ou non d'une sélection par le sport et ce même, sur les jeunes étalons « à très haute valeur génétique ».*

Pour le catalogue 2022 : introduction du TMRC (temps moyen de récupération cardiaque) pour les étalons ayant couru en VL pour lesquels les données sont disponibles (sur FEI ou ATRM). Le TMRC est très héritable selon les travaux de Céline Robert.

V.S est pour donner la chance d'être au catalogue à tous les performeurs OK aux M et A même s'ils ne sont pas d'une génétique connue.

S.C est pour être exigeant sur la performance sauf si la génétique est vraiment exceptionnelle.

### **Catalogue « Race arabe »**

Plusieurs tentatives ont été faites sans succès...

Les courses ont leur propre catalogue, il n'y a donc RIEN entre l'endurance et les courses (à part l'annuaire sur le site de l'Aca).

Quid des « orientaux » ? Quid des étalons « Sport » ?

Il est décidé de relancer la dynamique « utilisation » éventuellement par l'utilisation du circuit PRATIC de la SHF.

SC souhaite donc la relance d'un groupe de travail « multi-utilisations » qui pourrait déboucher sur l'édition d'un catalogue à condition que les étalons soient au minimum, sélectionnés au modèle et allures.

### **Réunion des organisateurs de concours**

Une réunion sera organisée en visio-conférence en début d'année afin d'entendre les organisateurs et leur donner des éléments de règlement.



### Journées Nationales

Les résultats de l'enquête de satisfaction sont très encourageants sauf

- Finale endurance : rond d'Havrincourt à améliorer
- Traiteur : qualité insuffisante
- Timing qui n'encourage pas suffisamment la « mixité » endurance-show

### Projets Journées Nationales 2022

- Ajout d'un CEI\* et \*\* chez Olivier Baeyens (à 15 km du Sichon) avec une enveloppe Aca de 8000 € à répartir sur organisation et dotation
- Communication plus globale : affiche unique – catalogue unique (compliqué)
- Organisation d'un concours international B **tout en donnant la priorité au Championnat de France**
  - CH. de France samedi et dimanche
  - Inter. B à partir du lundi 15/8 à 16 H avec Championnat le mardi. Ce concours ne sera maintenu que si au moins 40 chevaux sont inscrits (clôture à 30 jours stricts)
- Dans la mesure du possible les soirées du vendredi et du samedi auront lieu au Sichon

### Concours de Show 2022

- National C à St Etienne de Tulmont les 18 et 19 mars (auquel sera associée si possible la formation « second niveau ». L'équipe organisatrice est à constituer (Aca Occitanie ?). Les juges seraient Christine Valette, Alain Chatton et Didier Rivère. Ring Master : Mathieu Harrouët, DC : Bertrand Valette.
- International C à Chazey sur Ain les 14 et 15 mai
- International B à Vichy les 15 et 16 août (sous réserve d'un minimum de 40 chevaux inscrits)
- Pour les concours « de race » il apparaît que c'est le mode de présentation qui pose des problèmes. L'Aca doit donner l'impulsion pour relancer les MA de race (éventuellement avec présentation en liberté).

### Corps des juges

Il est décidé qu'il n'y aura pas en 2022, de réunion du corps des juges de l'Aca. En effet si la création d'une entité « France Endurance » (voir ci-dessous) était validée, la formation et la gestion des juges « endurance » lui reviendraient, l'Aca ne s'occupant plus que des juges « de race ».

### Création d'une « entité » France Endurance

Le RZUE remet les OS et donc les **races** au centre de la structuration de la filière.



L'idée de la création d'une « structure » France Endurance (par analogie avec France Complet et France Dressage) qui a été souvent évoquée, est développée en profitant de la présence d'Emilie Morichon et de l'entretien avec Pierre Barki.

En effet, certains sujets qui ont vocation à être transversaux : concours d'élevage endurance, sélection des étalons endurance, labellisation des reproducteurs, formation des juges, règlement PACE, indices endurance...sont de la responsabilité exclusive de l'Aca. Cela contribue à la persistance d'un climat « de méfiance » au sein de l'Association dans laquelle les éleveurs « RACE » se sentent parfois négligés.

Une telle structure réunirait tous les acteurs de la discipline endurance en liaison (par convention et représentation) avec les OS qui utilisent la discipline pour la sélection dans leur programme d'élevage Pour info : l'ANAA estime que 30% de ses naissances sont à vocation endurance.

La structure pourrait prendre la forme soit d'une Assoc. loi 1901 indépendante soit éventuellement dans un premier temps, d'une commission SHF.

Cette évolution entraînerait de nombreux changements dans le fonctionnement de l'Aca et le principe de cette « clarification » devra recueillir l'approbation de l'Assemblée Générale et une réunion de 5 membres du CA est prévue en visio-conférence le 15/12 afin de travailler sur différents scénarii possibles qui seraient proposés à l'assemblée générale.

### **Les indices**

Afin de permettre la prise en compte des performances sur les CEI en Europe, le mode de calcul des IRE a été profondément modifié en 2018. Leur publication a suscité un tollé général à la suite duquel l'Aca a refusé que les IRE 2019 soient calculés sur le même modèle.

Nous n'avons donc plus d'indices endurance pour les performances effectuées depuis le 01/01/2019.

Les indices étant indispensables pour la sélection, un groupe de travail va être remis en place par V.Simon afin de rétablir le dialogue avec l'INRA. La SHF participera aux échanges et au travail.

### **Sélection des Etalons**

Ce sujet est pendant depuis près de 3 ans. Aucune des possibilités de sélection que nous avons proposées à SIRE n'est « WAHO compatible ».

L'idée d'imposer un passage en commission sanitaire et de caractérisation aux étalons pour lesquels un carnet de monte va être demandé pour la première fois n'a pas été jugée conforme par SIRE (problème des reproducteurs stationnés à l'étranger, dérogation pour les étalons « courses » et impossibilité d'exclure du SB des poulains 100% arabes issus de père non passé en commission).



Il faut donc se résoudre à renoncer à la sélection (hors labels éventuellement accordés par France Endurance) et rester pour les étalons arabes sur une démarche de « recommandation »

**Projet de Formations**

Une formation second niveau va être organisée en mars, si possible concomitamment avec le concours de St Etienne de T.

Un appel à candidatures va être lancé pour une formation 1er niveau pour candidats-juges et éleveurs.

MNJ fait part de nombreuses demandes d'élèves pour des formations à la présentation en concours d'élevage (endurance et race, voire show). Ce type de formation étant plutôt du ressort des Associations régionales, il va être proposé à leur réflexion.